

Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table – Province de Namur A.P. des clubs du 7 septembre 2018 à Jambes.

P.V. n°AG1 SAISON 2018/2019

Séance ouverte à 19h30.

Membres présents :

Mme C. FOLIE, I. PIETQUIN, S. VANCROUTESEN ;
MM. F. FREDERIC, F. GRANDJEAN, L. LIESENS, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.

1. Vérification des pouvoirs :

75 clubs présents ou représentés sur 82 clubs.

2. Approbation du P.V. de l'A.P. du 12 mai 2018

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents.

3. Allocution de M. Léon LIESENS, président du C.P. :

- La saison 2018-2019 se profile à l'horizon. Nous voici réunis pour la traditionnelle AG du début de saison. Remerciements pour votre présence ainsi que pour les dirigeants du club de Jambes TTSM qui nous accueille.
A ce sujet, le C.P. a de plus en plus de difficultés à trouver des clubs qui veulent bien s'occuper des organisations provinciales. Pourquoi ? Alors qu'auparavant pour certains événements provinciaux, il s'agissait de soumissionner pour les obtenir. Depuis la gratuité, il n'y a plus d'amateurs. Probablement lié aux manques de bénévoles, qui sont souvent les mêmes partout.
- Le numérique fait son entrée et devrait, avec les développements futurs, apporter le progrès dans beaucoup de domaines.
Si quelques problèmes se font jour, soyez patients et ne publiez pas des commentaires assassins sur les réseaux sociaux. Soyez assurés que tous les acteurs en place réagiront immédiatement pour régler les problèmes qui pourraient se présenter.
- Informations concernant l'Aile Francophone
Lors de l'AG du mois de juin, des élections ont permis de constituer le Conseil Régional (CR) – ex CA.
5 membres devaient être désignés par chaque C.P.
5 membres devaient être élus en tant que Président de Commission :
2 dames ont été élues au cours d'une A.G. extraordinaire en juin afin d'atteindre un quota de 20%. Statutairement, il ne peut y avoir plus de 80% des membres du même sexe.
Pour être candidat, l'A.F. avait déterminé des critères de sélection, dont la compétence.
- Présidents de commission :
 - Ethique : Guy Bertrand - Luxembourg
 - Règlements : Jean-Michel Mureau – Brabant Wallon
 - Finances : Luc Meyers – Liège
 - Sport pour tous : Bernard Van Kerm - Namur

Sport de Haut Niveau : Vincent Duvivier - Namur

- Le CR est donc constitué de 12 personnes dont 3 dames. Le secrétaire général de l'Aile francophone dispose d'une voix consultative.
Trois namurois présents : Outre les deux présidents de commission, Bernard Van Kerm et Vincent Duvivier, Pascal Noël a été désigné par le CPN.
L'espoir est que cette nouvelle organisation apporte plus d'efficacité et surtout de transparence.
- Parmi les membres du CR, Jean-Michel Mureau du Brabant a été élu Président de l'Aile francophone et donc de la FRBTT puisque les 2 postes sont liés.
Yves Douin, a été désigné comme secrétaire général de l'A.F.
Pascal Noël, a été élu secrétaire général de la FRBTT

4. Rapport de M. Philippe WINAND, secrétaire provincial :

La province a perdu en ce début de saison le club de Thyria qui n'avait plus de local.

Au niveau du nombre d'équipes, la province compte 574 équipes messieurs dont 554 provinciales +1 ; en dames nous avons 88 équipes dames -1 dont 74 provinciales -2.

Après avoir observé une nouvelle baisse du nombre d'affiliés la saison passée, nous espérons qu'il va repartir à la hausse mais il est prématuré de se prononcer.

A ce sujet, les joueurs et clubs ont jusqu'au 13 septembre pour se réactiver via leur espace personnel ou en signant le formulaire de ré affiliation.

Passé ce délai, l'inscription sur la liste de force ne sera plus possible que les jeudi et vendredi de chaque semaine.

La consultation des listes de force se fait par le site des résultats de l'AFTT : [//resultats.aftt.be](http://resultats.aftt.be) puis 'membres' ensuite vous indiquez le club souhaité, la liste de force s'affiche alors avec la possibilité de l'imprimer.

Via ce même site, l'inscription aux compétitions est possible dont certains masters, les critères et les championnats provinciaux. Il faut pour cela choisir le bouton 'tournoi'.

5. Rapport des commissaires aux comptes

M. Jean-Claude OGER lit le rapport du commissaire aux comptes. Les comptes 2017-2018 ont été vérifiés et approuvés par le vérificateur B. BOUSREZ en l'absence d'I. HECQ et E. ALOMAINE.

6. Présentation des comptes de la saison 2017-2018

- M. Jean-Claude OGER donne lecture des comptes de la saison 2017-2018 qui présentent un léger déficit de 25,24 €.
- Ceux qui souhaitent poser l'une ou l'autre question sur ces comptes peuvent le faire au trésorier par mail

7. Approbation des comptes de la saison 2017-2018

- Approbation des comptes à l'unanimité des membres présents.

8. Décharge

a) Aux commissaires aux comptes

À l'unanimité des clubs présents.

b) **Aux membres du C.P.**

À l'unanimité des clubs présents.

9. **Nomination des commissaires aux comptes de la saison 2018-2019**

Madame I. HECQ et messieurs E. ALOMAINE ne se représentant pas, il est fait appel aux candidats. B. BOUSREZ représente sa candidature et deux nouveaux candidats Cécile ADAM (Barrage) et Gérard CERESSIA (St Marc) se présentent. Ils sont élus à l'unanimité des clubs présents.

10. **Présentation du budget de la saison 2018-2019**

Un déficit de 10607,90€ est actuellement prévu. Le budget sera revu en début 2019 en fonction des nouvelles tendances.

Pour rappel, un montant de 5521,64€ sera redistribué aux clubs. Il est fonction des bénéfices des trois dernières saisons.

11. **Approbation du budget de la saison 2018-2019:**

Approbation du budget à l'unanimité des membres présents.

12. **Interpellations**

Néant

13. **Communication de certaines Commissions :**

a) **CTJN (Léon Liessens) :**

Le calendrier des entraînements provinciaux a été établi. La plupart de nos jeunes ont déjà participé à 3 ou 4 stages provinciaux et 4 jours en Champagne Ardenne.

En septembre, une réunion sera organisée avec les parents qui nous apportent leurs soutiens.

La CTJN mettra tout en œuvre pour la continuité de ce projet au bénéfice de ces jeunes namurois.

Le budget pour couvrir toute la saison sportive 2018-2019, sera nettement insuffisant.

La saison dernière dès le début de l'année, l'Aile francophone par l'intermédiaire de M. Yves Douin, nous a affirmé qu'il n'y avait plus de budget disponible pour les structures provinciales.

Tout au long de la saison dernière, les rapports Aile francophone/CTJN ont été, pour le moins, chaotiques voire désagréables.

Aujourd'hui, il apparaît que la volonté existe de reprendre les contacts et de les dynamiser dans un esprit constructif de toutes les parties.

Notre principal souhait : que la structure mise en place apporte de la transparence et elle devrait nous permettre de retrouver la sérénité indispensable.

b) **Commission d'arbitrage (Claire Folie) :**

- Chaque saison, une formation d'arbitres provinciaux peut être organisée et le lieu défini en fonction des participants.
 - . La formation entièrement gratuite se déroule en trois soirées suivie de l'examen théorique
 - . Une soirée est consacrée à la préparation de l'examen pratique
 - . Habituellement, l'examen pratique se fait durant les championnats provinciaux, cette saison le 5 ou le 6 janvier 2019.
- Cette année les clubs de 8 équipes et plus DEVRONT posséder au moins un arbitre ACTIF. Parmi les 19 clubs concernés 3 ont déjà inscrit des candidats. Un mail sera envoyé à chaque secrétaire de club concerné pour lui rappeler cette obligation si celle-ci n'est pas respectée, une amende sera facturée au club en fin de saison. De plus, avoir des arbitres actifs ou des arbitres en formation donne d'office des points pour la rubrique « arbitrage » dans la labellisation. Être actif, c'est participer un minimum de trois fois par an à l'arbitrage d'une compétition, rien d'impossible. A chaque saison, il y a au moins 3 compétitions où les arbitres peuvent prêter, les championnats provinciaux (3 journées), les tours finaux (2 journées) et les play-offs.
- Cette saison également une formation d'arbitres régionaux, nationaux ainsi que JA pourra être organisée en fonction du nombre de candidats.
 - Régional : janvier (examen au championnat de l'aile de 3 février 2019).
 - National : fin janvier (examen au championnat de Belgique jeunes le 9 ou 10 février 2019).
- Formation JA : Uniquement s'il y a assez de candidats – formation à déterminer.

c) **CPNV (Francis Frédéric):**

- Comme pour les années précédentes un ensemble d'épreuves officielles et amicales namuroises ont été programmées, elles peuvent être consultées sur notre Site namurois, au Bulletin amical des vétérans, auprès des responsables vétérans des clubs et auprès des Membres de la C.P.N.V.
- Concernant notre Commission un appel à candidature a été lancé afin de la compléter et être ainsi en concordance avec le R.O.I. des Statuts de l'Aile francophone de la FRBTT. Pour infos une place est à attribuer et le délai des candidatures est fixé au 25 septembre 2018.
- Enfin je remercie les 51 clubs qui ont désigné un responsable vétéran, il est évident que d'autres clubs peuvent toujours le faire à tout moment pour le plaisir de leurs affiliés et le nôtre. Il n'y a bien sûr aucune contrainte.

d) **Commission de propagande :**

- **Labellisation** (Sandra Vancrutsen) : Cette année nous avons décidé de revoir les critères de la labellisation pour les mettre en conformité aux souhaits de l'ADEPS. Ils seront établis dans le courant du mois de septembre et nous vous les communiquerons dans les plus brefs délais.

Les points nécessaires pour les différentes palettes sont :

Palette d'or : 80 points

Palette d'argent : 70 points

Palette de bronze : 50 points

Le questionnaire pour valider votre inscription est à remplir dans l'espace personnel « responsable de club ».

- **Portes Ouvertes (Isabelle Pietquin) :**

Cette année encore, c'est un succès, puisque pour l'instant, alors que nous sommes en début de saison, nous avons 11 clubs organisateurs des Portes Ouvertes.

La Cipale, Suarlée, Rail Namur et (Bouge) les ont déjà organisées.

Philippeville, Somzée, Malonne, Fosses, Champ d'en Haut, Bossière et Moustier sont les prochains.

- **Challenge « Only Girls » (Isabelle Pietquin) :**

Cette année, notre challenge aura lieu à Philippeville. Le nombre d'inscriptions est pour l'instant de 3 équipes. Nous avons prolongé les inscriptions jusqu'au 16 septembre.

- **Circuit Provincial des Jeunes Dandoy Sport (Frédéric Grandjean) ;**

Cette compétition permet aux plus jeunes joueurs de se familiariser avec la compétition. Ils ont ainsi l'occasion de rencontrer des joueurs du même âge, ce qui n'est pas toujours très courant en championnat ou en club.

e) **Commission sportive (interclubs) (Bernard Van Kerm) :**

Les feuilles de matchs seront dorénavant encodées via l'espace personnel des « responsables de clubs ». En principe, ce droit est attribué d'office au secrétaire qui peut toujours déléguer ses droits à un autre même du club.

Un encodage prise rapide (communication des résultats) et un autre complet de la feuille (pour le mercredi suivant au plus tard) sont disponibles.

Une démonstration de l'encodage est donnée.

En ce qui concerne les feuilles de matchs proprement dites, les dispositions de la saison passée reste d'application (carnet ou application Excell).

f) **Commission sportive (coupe) (Sandra Vancrutsen) :**

La coupe est une compétition à laquelle, depuis de nombreuses années, nous constatons une diminution des équipes inscrites. Les informations des clubs aux joueurs ne passent pas toujours bien.

Après discussions des différents points de vue et une décision prise collégalement, le CPN a décidé que les clubs devront inscrire obligatoirement une équipe par tranche de 7 équipes inscrites en interclubs aussi bien en messieurs qu'en dames. Ceci n'empêche les inscriptions libres.

Nous ne pouvons pas nous couper de l'intérêt de la Députation Permanente de la Province de Namur à cette coupe avec une importante récompense de 1000€ et 500 € pour les deux premiers aussi bien en dames qu'en messieurs.

Une plus grande souplesse de déroulement est laissée pour les différents tours.

Nous espérons que les mesures prises permettront à la Coupe de la Province de reprendre la place qui doit être la sienne.

Nous souhaitons à chaque joueur inscrit de prendre du plaisir lors des matches qui se disputent par handicap et ne comptent pas pour la fiche individuelle de résultats.

g) **Commission sportive (IJN) (Isabelle Pietquin) :**

Les Internationaux des Jeunes de Namur est la plus grosse organisation du CFPPN (centre de formation et de promotion du ping namurois). Nous tâchons de réunir 20 ou 24 équipes belges et étrangères pour cette compétition qui se déroule chaque année, et ce depuis 21 ans, le 31 octobre et 1 er novembre.

Cette année, nous ferons un appel afin d'obtenir l'aide de bénévoles. Nous en avons besoin, notamment pour la réalisation des sandwiches le 1 er novembre, pour débarrasser les gradins, pour surveiller la salle d'entraînement, les couloirs, pour l'accueil, ...

Nous ferons parvenir un courrier afin de vous inscrire comme bénévole.

14. Clôture par le Président

Les membres du C.P. souhaitent une excellente reprise avec comme souhaits principaux, moins de morosité, plus de bonne humeur et avant tout trouver ou retrouver le plaisir de jouer.

N'oublions pas la sportivité et le fair play en toutes circonstances.

Soyons un exemple pour nos jeunes.

Excellente saison à tous.

Séance levée à 21h30.

Le secrétaire,

Ph. WINAND

Le président,

Léon LIESENS

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Bonne saison à tous.